

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Réf. No :

Annexe :

Objet : Résiliation de contrat.

DEF
Chercher candidat
capable pour le remplacer
10/1/84

Kigali, le 05 JAN. 1984

No 024 /12.16

OK
MK/184

Monsieur IYAKAREMYE Jean-Pierre
C/o Centre de Formation des
Jeunes de GACULIRO
K I G A L I

Monsieur,

Suite au vol et détournement de matériel technique de menuiserie que vous avez commis au Centre de Formation des Jeunes de GACULIRO, étant donné que vous avez reconnu vous-même ce délit devant les Instances Judiciaires, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre contrat d'instructeur menuisier est résilié sans préavis à partir du 31 décembre 1983.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM

C.P.I. à :

- Monsieur le Ministre des Finances
K I G A L I
- ✓ - Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse
K I G A L I
- Monsieur le Gestionnaire des Crédits
au Ministère de la Jeunesse et
des Sports
K I G A L I
- Monsieur le Directeur du C.F.J. de GACULIRO
Commune RUBUNGO
K I G A L I

DEF
AF

05 JAN 1984

024 /12.16

Monsieur IYAKAREMYE Jean-Pierre
C/o Centre de Formation des
Jeunes de GACULIRO
K I G A L I

Résiliation de contrat.

Monsieur,

Suite au vol et détournement de matériel technique de menuiserie que vous avez commis au Centre de formation des Jeunes de GACULIRO, étant donné que vous avez reconnu vous-même ce délit devant les Instances Judiciaires, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre contrat d'instructeur menuisier est résilié sans préavis à partir du 31 décembre 1983.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDILYIMANA Augustin
Major

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre des Finances
K I G A L I
- Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse
K I G A L I
- Monsieur le Gestionnaire des Crédits
au Ministère de la Jeunesse et
des Sports
K I G A L I
- Monsieur le Directeur du C.F.J. de GACULIRO
Commune RUBUNGO
K I G A L I

Kigali, le

N° /12.16

Monsieur IYAKAREMYE Jean-Pierre
C/O Centre de Formation des Jeunes
des GACULIRO
K I G A L I

Objet : Résiliation de
contrat.

Suite au vol et détournement de matériel technique de menuiserie que vous avez commis au Centre de Formation des Jeunes de GACULIRO, étant donné que vous avez reconnu vous-même ce délit devant les Instances Judiciaires, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre contrat d'instructeur menuisier est résilié sans préavis à partir du 31/12/1983.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDILIYIMANA Augustin
Major BEM.-

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre des Finances
K I G A L I
- Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse au MIJEUNESPORTS
K I G A L I
- Monsieur le Chef de Bureau Gestion
des Crédits au MIJEUNESPORTS
K I G A L I
- Monsieur le Directeur du C.F.J. de GACULIRO
Commune RUBUNGO
K I G A L I



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Kigali, le

N° /12.17

Réf. N°:

Annexe :

Objet :

Monsieur le Secrétaire Général
de la Commission Allemande de
l'UNESCO

Cdmant STRASSE 15

5300 BONN 1

République Fédérale d'Allemagne

Monsieur le Secrétaire Général,

Référence faite à la lettre n°ED/LAR/
LIT-/AG/mm/ m'adressée le 7 juin 1983 par Monsieur P.MHAIKI, Directeur
de la Division de l'alphabétisation, de l'éducation des adultes et du
développement rural à l'UNESCO. J'ai été heureux d'apprendre que votre
organisation manifeste un généreux intérêt à l'endroit des projets d'aide
au développement. C'est dans cette perspective que je me permets de m'adre-
sser à vos services techniques avec le souhait de poser les bases d'une
coopération technique entre mon Département et votre organisme, notamment
dans les secteurs précis de l'éducation des masses et la lutte contre
l'analphabétisme.

Dans la politique sociale de notre
gouvernement, notamment au cours de cette période quinquennale 1982-86,
l'un des objectifs assignés à mon Département a trait à la lutte contre
l'analphabétisme, ce fléau qui touche une partie considérable de la po-
pulation jeune.

Aussi, afin de pouvoir réaliser cette
mission, je m'adresse à votre organisation pour le financement d'un ou
deux projets en annexe, projets dont la réalisation conditionnerait sans
doute l'amélioration des conditions de vie de nos populations et le dé-
veloppement socio-économique de mon pays.

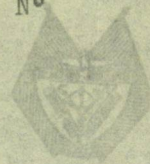
.../...

Kigali, le

REPUBLIQUE RWANDAISE

N°

/12.17



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

B. P. 1044 Kigali

Monsieur le Secrétaire Général
de la Commission Allemande de l'UNESCO
Cdmant STRASSE 15
5300 BONN 1
République Fédérale d'Allemagne

Monsieur le Secrétaire Général,

Référence faite à la lettre n° ED/LAR/LIT-/

AG/mm/ m'adressée le 7 juin 1983 par Monsieur P. MHAIKI, Directeur de la Division de l'alphabétisation, de l'éducation des adultes et du développement rural à l'UNESCO, j'ai été heureux d'apprendre que votre organisation manifeste un généreux intérêt à l'endroit des projets d'aide au développement. C'est dans cette perspective que je me permets de m'adresser à vos services techniques avec le souhait de poser les bases d'une coopération technique entre mon département et votre organisme, notamment dans les secteurs précis de l'éducation des masses et la lutte contre l'analphabétisme.

Dans la politique sociale de notre gouvernement, notamment au cours de cette période quinquennale 1982-86, l'un des objectifs assignés à mon département, a trait à la lutte contre l'analphabétisme, ce fléau qui touche une partie considérable de la population jeune.

Aussi, afin de pouvoir réaliser cette mission, ~~devrais~~ je m'adresser à votre organisation pour le financement d'un ou deux projets en annexe, projets dont la réalisation conditionnerait sans doute l'amélioration des conditions de vie de nos population et le développement socio-économique de mon pays.

.../..



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire

Général, l'assurance de ma très haute considération.

N. 151

Annexes

Objet

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM.

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I

- Monsieur l'Ambassadeur de la République
Rwandaise à BONN

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I

- Monsieur [?]MHAIKI

Directeur de la Division de l'alphabétisation,
de l'éducation des adultes et du
développement rural à l'UNESCO,

P A R I S

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire
l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILILYIMANA Augustin

Major BEM.-

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président

de la République Rwandaise

K I G A L I.-

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères

et de la Coopération

K I G A L I.-

- Monsieur l'Ambassadeur de la République

Rwandaise à BONN

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires

Etrangères et de la Coopération

K I G A L I.-

- Monsieur P. MHAIKI

Directeur de la Division de l'alphabétisation,

de l'éducation des adultes et du développement

rural à l'UNESCO,

P A R I S.-



united nations educational, scientific and cultural organization
organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75700 PARIS

téléphone : national (1) 577 16 10
international + 33 1 577 16 10
télégrammes : Unesco Paris
télex : 204461 Paris

référence : CPX/AFR/674/6102

A traiter par
Date entrée : 3/5/83
N° Classement : 2278/12-84

19 APR 1983

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de votre lettre 0212/12.04 du 2 février 1983 par laquelle vous avez présenté au Directeur général six projets dont la mise en oeuvre est prévue dans le cadre du III^e Plan quinquennal de développement économique, social et culturel de votre pays.

Ces projets, qui sont soumis à la suite des entretiens que vous avez eus en janvier dernier avec le Directeur général ainsi qu'avec certains services, font actuellement l'objet d'une attention toute particulière de la part du Secrétariat.

D'une manière générale, les coûts de ces projets dépassent les possibilités financières propres de l'Organisation. Aussi, au cours de la période 1983-1986 fixée par votre Gouvernement pour la réalisation de ces projets, le Secrétariat s'emploiera à vous apporter son concours au titre du programme et budget 1981-1983 ainsi que des futurs programmes et budgets approuvés de l'Organisation. Celui-ci pourrait consister à vous aider, d'une part, sur le budget propre de l'Unesco et, d'autre part, en recherchant des sources potentielles de financement. A cette fin, il me semble qu'une approche globale des projets en faveur de la jeunesse dans le cadre du III^e Plan quinquennal de développement de votre pays, permettrait une sensibilisation accrue des sources de financement extérieures, notamment à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse (1985).

Mme Nguyễn thi, membre de la Division de la Jeunesse, a effectué sur votre demande une mission consultative dans votre pays du 21 au 25 mars dernier, au cours de laquelle elle a pu identifier avec vous les besoins dans le domaine de la jeunesse et rechercher avec vous les possibilités potentielles de financement. Nous vous écrirons ultérieurement pour vous faire part de nos propositions suite à cette mission, qui a également permis d'arrêter d'un commun accord l'utilisation de la contribution financière de \$ 10.000 au titre du Fonds spécial ~~de~~ la jeunesse pour la production du matériel didactique et équipement pour les centres de formation de la jeunesse.

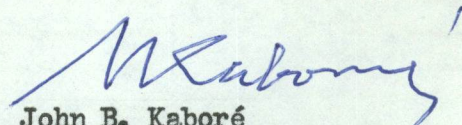
.../...

S. Exc. Monsieur NDINDILYIMANA Augustin
Ministre de la Jeunesse et des Sports
B. P. 1044
KIGALI
République rwandaise

Par ailleurs, il pourrait être envisagé d'apporter au projet d'alphabétisation un concours financier de l'Organisation de \$ 15.000 au titre du Programme ordinaire. Nous vous écrirons ultérieurement pour vous faire des propositions concrètes sur la manière dont nous pourrions vous apporter cette aide. En outre, ce projet, évalué à \$ 78.000, fera l'objet de recherche de ressources additionnelles et nous vous tiendrons informés de l'évolution de nos démarches. Enfin, nous vous enverrons, très prochainement, un jeu de documents qui pourraient être utilisés pour les activités de formation prévues dans ledit projet.

S'agissant des projets relatifs à la promotion de l'éducation physique et des sports, vous vous souviendrez sans-doute qu'il avait été convenu que le Secrétariat constituerait, à partir de ces projets et de ceux présentés par un autre pays de la sous-région, un dossier qui serait présenté, à titre expérimental, à des sources potentielles de financement, notamment des organisations sportives internationales. Nous vous ferons donc connaître la suite que celles-ci donneront à ces projets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.



John B. Kaboré

Sous-Directeur général p.i.

Secteur pour la coopération en vue du
développement et les relations extérieures



united nations educational, scientific and cultural organization
organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75700 PARIS

téléphone : national (1) 577 16 10
international + 33 1 577 16 10
télégrammes : Unesco Paris
téléc : 204461 Paris

référence : ED/IAR/LIT-I/AG/mm

7 juin 1983

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que Monsieur John B. Kaboré, Sous-Directeur général p.i. du Secteur pour la coopération en vue du développement et les relations extérieures, vous adressait le 19 avril dernier, et plus précisément au premier paragraphe de la deuxième page de cette lettre par lequel Monsieur Kaboré vous informait que nous vous tiendrions au courant de nos démarches en vue de prospecter des sources de fonds pour le projet d'alphabetisation, dont le coût est estimé à 78.000 dollars, et qui était joint à la lettre que vous aviez adressée au Directeur général le 12 avril 1983 (Annexe IV).

Bien que les fonds disponibles au titre du Programme ordinaire de l'Unesco pour l'exercice 1981-1983 pour ce genre d'activités soient actuellement épuisés, j'ai le plaisir de vous informer qu'il vous serait loisible d'envisager d'introduire cette demande auprès de trois institutions de la République fédérale d'Allemagne.

Il s'agit en premier lieu des autorités régionales du Land de Rheinland-Pfalz qui est habilitée actuellement à financer directement des projets d'aide au développement et qui accorde la priorité au Rwanda. Il y aurait lieu sans doute d'envisager une initiative par les autorités compétentes de votre pays en direction de la Commission nationale allemande pour l'Unesco dont l'adresse est la suivante :

The Secretary-General
German Commission for Unesco
Cömant Strasse 15
5300 BONN 1
Federal Republic of Germany.

.../...

S. Exc. Monsieur NDINDILYIMANA Augustin
Ministre de la Jeunesse et des Sports
B.P. 1044
KIGALI
République rwandaise

Deuxièmement, je me permets de vous suggérer d'adresser votre requête à Monsieur Dieter Benecke, Fondation Konrad Adenauer, Postfach 1260, D-5205 Sankt Augustin 1 bei Bonn, Federal Republic of Germany.

Troisièmement et enfin, vous souhaiterez peut-être envisager avec la Conférence des évêques du Rwanda la possibilité que celle-ci introduise une demande auprès de la Fondation catholique MISEREOR, Postfach 1450, Mozart Strasse, D-1500 Aachen, Federal Republic of Germany.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

pour Paul Buteba

P. Mhaiki
Directeur
Division de l'alphabétisation,
de l'éducation des adultes et
du développement rural

ANNEXE 3

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

PROJET DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION
SUR LES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS

PREAMBULE

De nos jours, avec le brassage des civilisations, force est de constater que certaines activités culturelles qui constituent la dynamique sociale de nos traditions africaines, sont reléguées au plan du folklore. Ces activités culturelles (Jeux, Sports, Danses, etc...) ne sont perçues comme importantes qu'au seul aspect touristiques, à présenter à quelque rare touriste en passe de devenir africaniste, spécialiste ou mieux **présentateur** de notre culture au concert des autres cultures occidentales réputées, "standard", étalon.

Nombre de ces activités culturelles traditionnelles: tels que les jeux et les danses, disparaissent au fil des générations de plus en plus acculturées, snobes de cette culture importée.

Pour freiner la disparition de ces valeurs culturelles traditionnelles, certains historiens préconisent leur retraduction par le biais de l'écriture. Pendant que tous les hommes de culture essaient de perpétuer cette richesse culturelle par une transcription dans des livres qui, hélas ne sont que scellés dans les armoires des musées et quelques rares bibliothèques, il est peut être nécessaire, voire plus important, que cette richesse culturelle se pérennise sous des formes actives et praticables dans les milieux socio-éducatifs actuels: telle l'école.

Comme le constate le Directeur de l'UNESCO Père René MAHEU, nous citons: "Il est paradoxal que des peuples doués d'un sens inné de la danse, conscients au plus haut degré des vertus cathartiques et formatrices du jeu et chez qui la culture corporelle est intimement liée à la vie communautaire, se bornent à imiter des sports d'autres nations et cela au moment où on voit se dessiner en elles un mouvement en faveur de la libération des formes et des rythmes d'expression physique.

Il serait regrettable que l'introduction chez ces peuples de pratiques sportives codifiées se fassent au détriment de leur valeur ludique propre. Il ne faudrait pas non plus qu'un souci de prestige international les incite à un effort excessif en vue de produire des élites de quelques champions aux dépens de la progression des masses. Aussi n'est-il peut-être pas chimérique de formuler le vœu que, dans le cadre ou à côté des manifestations mondiales comme les jeux olympiques, on puisse un jour organiser des compétitions moins strictement réglementées que celles que nous connaissons, où seraient présentées des exercices physiques et des jeux issus de génie créateur des sociétés très diverses.

Le monde est une immense polyphonie. La fête universelle de la jeunesse doit-être à son image".

La présente réflexion procède de cette urgence de sauver cette richesse culturelle traditionnelle; notamment sa facette ludique, en suscitant l'engouement des jeunes à la pratique des jeux traditionnels sous des formes, aujourd'hui acceptables, adaptées et moins "sauvages". Il s'agit d'une recherche, d'une forme originale d'Education de nos enfants par les jeux et sports authentiquement africains sans pour autant tomber sur ce que certains appelleraient à tort ou à raison l'ETHNOCENTRISME CULTUREL ou LUDO-SPORTIF.

Ceci nécessite alors un recensement exhaustif de nos jeux traditionnels ainsi que leur codification pour des formes adaptées, et Institutionnellement exploitables à des fins éducatives.

Aujourd'hui, du reste les responsables rwandais ayant les sports dans leurs attributions font leur possible pour qu'elle joue pleinement le rôle pour lequel elle a été conçue suivant la place de choix qu'elle occupe dans la politique éducative et culturelle lancée par les autorités de la 2ème République et les objectifs qui lui ont été assignés.

- Promouvoir les activités culturelles et folkloriques dans tout le pays
- Rassembler et exploiter toutes les richesses du patrimoine culturel national
- Etudier toutes questions techniques concernant l'épanouissement de toutes les valeurs du patrimoine culturel national.

La nature de ces objectifs montre clairement que le projet a une double mission. Celle de la recherche et documentation et celle de la mise en pratique des résultats de ladite recherche pour la revalorisation et la promotion des sports traditionnels dans notre pays, participant ainsi au développement de la culture rwandaise.

Nos seuls moyens ne pouvant suffire nous demandons l'intervention de l'UNESCO pour "PROJET DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS"

A. IDENTIFICATION DU PROJET

I. ADRESSE DU ! LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA
REQUERANT ! REPUBLIQUE RWANDAISE

II. Dénomination ! PROJET DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LES JEUX
du projet ! ET SPORTS TRADITIONNELS

-
- III. Nature du projet ! La nature de ce projet apparaît clairement définie dans ! le préambule ci-avant, à travers les objectifs assignés ! au projet
-
- IV. Localisation du projet ! Les locaux devant abriter le Projet de recherche et de ! la documentation des jeux et sports traditionnels sont ! situés à KIGALI dans un bâtiment lui réserver par le ! Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce projet étant ! un projet à caractère national, il intéresse tout le ! pays. Le travail de recherche, de documentation, de con- ! fection des programmes et de formation des cadres spé- ! cialisés devra embrasser tout le pays.
-
- V. Organe d'exécution ! La réalisation de ce projet est sous tutelle du Minis- ! tère ayant les sports et loisirs dans ses attributions, ! c'est à dire actuellement le Ministère de la Jeunesse ! et des Sports.
- ! L'intervention de services publics ayant l'éducation ! la ! et/culture dans leurs attributions pourra être sollici- ! tée surtout pour les conseils techniques. Il faut en- ! tendre notamment le Ministère de l'Enseignement Supé- ! rieur et de la Recherche Scientifique et l'UNRS... ! C'est également, le Ministère de la Jeunesse et des ! Sports qui est responsable du projet.
-

B. DESCRIPTION DU PROJET

-
- I. Contexte du projet ! 1. Branches d'activités et phases d'exécution du projet
- ! a) Branches d'activités du Projet.
- ! Comme nous l'avons déjà dit, le projet a une double ! mission. Il devra d'abord mener la recherche et la con- ! ception des programmes dans le domaine de Jeux et Sports ! traditionnels. Il faudra ensuite opérer la mise en pra- ! tique des résultats acquis par la recherche.
- ! Dans ses activités de recherche, le projet devra :
- ! s'intéresser aux Jeux et Sports traditionnels.
- ! Les enquêteurs devront soumettre aux chercheurs les ! fiches et autres moyens d'enquêtes.
- ! .../...

! Les chercheurs de PROJET devront commencer par un travail d'investigation pour connaître leur champ d'action et se familiariser avec toutes les composantes des jeux et sports traditionnels. Cette première étape fera place à la collecte d'éléments dignes d'intérêt contenus dans la tradition rwandaise laquelle, tout le monde le sait, est riche et varié.

! La collecte de ces éléments supposera évidemment que le projet sera doté d'un matériel suffisant pour leur stockage et leur classement.

! Le travail d'investigation et de collecte des données sera suivi par la recherche proprement dite.

! - Recherche sur les Jeux sportifs, les jeux chantés, les danses et les luttes : avec ses composantes et ses caractéristiques chorégraphiques pour prendre en profondeur la signification des jeux et sports traditionnels il y a d'autres paramètres tels : la description - la comparaison et la signification.

! - Recherche sur les rites (genre des sports)

! Une étude sérieuse doit être faite sur ce domaine l'un des plus riches de la culture rwandaise.

! Cette étude est d'autant plus urgente que les écrits réalisés sur le Rwanda dans le cadre de l'Ethnologie et de l'Histoire n'ont pas tellement embrassé le Sport.

! 2. Introduction dans le processus général de notre système éducatif

! Sachant que "La science est un éternel recommencement."

! C'est dans cette optique que la pédagogie moderne qui se veut scientifique est sujette à une perpétuelle réactualisation.

! Ce phénomène se fait sentir avec beaucoup d'acuité lorsqu'il s'agit de tenter une intégration des valeurs éducatives traditionnelles dans un système éducatif.

! Grâce à une documentation variée les lecteurs seront sensibiliser à prendre conscience de nos valeurs culturelles, longtemps tombées dans l'anonymat afin d'éviter dans l'avenir une éducation close et stérile ;

! Celle qui plonge l'Africain dans ce que W.ETEKI'A MBUMUA appelle "le bovarysme culturel", afin de mesurer l'importance de leur réhabilitation dans l'ensemble de nos activités éducatives.

=====

C. PHASE D'EXECUTION DU PROJET

1. FINANCEMENT DEMANDE

FINANCEMENT	!	1.1. <u>Achats du matériel Audio visuel pour faciliter les enquêtes.</u>
	!	- Un appareil vidéo Magneto, Vidéo Cassette avec ses accessoires pour films = 600.000 FRW
	!	- Un appareil photographique = 30.000 FRW
	!	- Deux enregistreurs à cassette = 100.000 FRW
	!	- 3 machines à calculer (Type Texas instrumets = 60.000 FRW
	!	- 2 microphones = 12.000 FRW
	!	1.2. <u>Moyens de transport</u>
	!	- 1 Jeep SUZUKI Sj 40 pour aller dans les coins les plus reculés du pays = 577.000 FRW
	!	1.3. <u>Traitement des enquêteurs temporaires</u> = 200.000 FRW
	!	1.4. <u>Indemnités de mission</u> (brousses) pour le personnel permanent = 200.000 FRW
	!	1.5. <u>Impression des manuels</u> = 100.000 FRW
TOTAL	!	1.879.000 FRW équivalent 144.538 FF

2. CONTREPARTIE RWANDAISE

En plus des équipements que le Gouvernement Rwandais mettra en place, le Rwanda prendra en charge :

- Traitement pour le personnel administratif du projet = 1360.000 FRW/ pendant six mois
- Traitement du personnel rwandais affecté à la recherche = 180.000 FRW/ pendant six mois
- Le carburant pour le déplacement des enquêteurs dans la SUZUKI SJ 40 = 60 l/jours pendant 6 mois = 756.000 FRW

TOTAL	!	1.296.000 FRW équivalent 99.692 FF
-------	---	------------------------------------

- * Ce projet s'étendra sur 6 mois, après les six mois le Gouvernement Rwandais le prendrait en charge si ce n'est pas possible il sera demandé à l'UNESCO de renouveler le financement ou le Rwanda cherchera un autre organisme de financement.

Fait à Kigali, le 22/01/1983.